



L'organisation familiale après la naissance

L'organisation du couple, puis de la famille, est modifiée par la naissance d'un enfant. Comment les parents se répartissent-ils les rôles ? Comment et par qui cet enfant est-il pris en charge ? Que veut dire être parent aujourd'hui ?

Le temps des parents après une naissance

Denise Bauer
Chargée d'études à la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité, ministère de la Santé, de la Jeunesse et des sports et ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

Cet article reprend en partie et avec quelques modifications de forme un article du même auteur : « Le temps des parents après une naissance », *Études et Résultats*, n° 483, avril 2006.

Quelques mois après la naissance d'un bébé, interrogés sur ce qu'implique avoir un enfant, les pères et les mères soulignent d'abord les responsabilités supplémentaires induites. Mais c'est toute l'organisation familiale qui est revisitée et les emplois du temps sont réaménagés. Les changements ne touchent pas également tous les membres de la famille et plusieurs études menées sur le temps parental et le temps domestique ont déjà montré que « *s'occuper des enfants reste une prérogative féminine, plus encore, semble-t-il, que les activités domestiques* » [6]. L'enquête Congés autour de la naissance réalisée en 2004 par la Drees (cf. encadré), permet d'appréhender plus précisément l'organisation familiale, et particulièrement le rôle du père, quatre à six mois après une naissance, à partir d'une interrogation des pères et des mères sur la distribution des tâches parentales et domestiques.

En matière domestique et parentale, la mère conserve toujours le premier rôle

Quatre ou six mois¹ après la naissance d'un enfant, on peut supposer que la nouvelle organisation familiale a atteint une certaine stabilité concernant la distribution des rôles pour la prise en charge du jeune enfant².

1. En effet, à cette période, moins de 1 % des mères sont encore en congé maternité.
2. Concernant la prise en charge du bébé, la distribution des rôles dans le couple est interrogée pour huit tâches spécifiques : qui se

L'enquête Congés autour de la naissance

L'enquête Congés autour de la naissance a été réalisée en avril – juin 2004 auprès de 2 000 pères et 2 000 mères d'enfants nés en novembre – décembre 2003. Le champ de l'enquête est celui des ayants droit au congé de paternité ou de maternité : il s'agit donc de pères et de mères qui, au moment de la naissance, étaient soit actifs occupés, soit bénéficiaires d'un contrat en cours, soit chômeurs indemnisés, soit allocataires du RMI et travaillant plus de 17 heures par semaine. Les parents interrogés devaient également vivre en couple au moment de l'enquête.

Cette enquête menée 4 à 6 mois après la naissance ne permet toutefois pas de conclure sur le caractère durable des comportements observés à ce moment, notamment en matière d'organisation parentale et domestique.

charge principalement du bain, du change, des soins, de donner, de préparer le biberon, des visites chez le pédiatre, des démarches administratives liées à l'enfant et des sorties avec lui ? Deux temps sont questionnés : au moment de l'enquête et pendant le congé de paternité. En outre, des questions de l'enquête portent sur la participation aux différentes tâches domestiques, ainsi que sur le temps total moyen consacré (chaque jour, chaque semaine ou chaque mois) par l'individu au moment de l'interrogation et pendant le congé de paternité.

Le père s'occupe du bébé, mais il le fait en alternance ou en collaboration avec la mère, rarement tout seul

Aucune activité relative au bébé n'est l'apanage des pères. En effet, les activités touchant à la prise en charge du bébé à la maison (biberon, change, bains et soins) sont rarement assumées principalement par le père (figure 1) : 6 % des pères, au maximum, prennent habituellement seuls en charge une de ces activités. En général soit la mère s'en charge (dans une proportion d'un tiers à deux tiers des ménages selon les tâches), soit une alternance entre père et mère s'organise (31 à 60 % des cas).

Certaines tâches relatives à la prise en charge du bébé peuvent être qualifiées de mixtes, car elles sont couramment réalisées en alternance avec la conjointe : ainsi trois pères sur cinq « préparent » et « donnent le biberon » et 50 % des pères changent le bébé. En revanche, le bain et les soins apparaissent comme des activités plus spécialisées, étant dans les deux tiers des ménages habituellement dévolues à la mère. Les démarches administratives et les visites chez le pédiatre sont également plutôt réalisées par cette dernière, mais parfois en compagnie du père. Enfin sorties et promenades se font plutôt de concert et peuvent être qualifiées de tâches conjointes, plus récréatives peut-être que les autres. Les tâches parentales requérant le plus de temps ou de technicité demeurent donc spécifiquement féminines.

18 % des pères déclarent que, la plupart du temps, ils ne prennent en charge ni le biberon, ni le change, ni le bain et ne pratiquent aucun soin sur leur bébé. 5 % des pères déclarent que la mère se charge, au quotidien et la plupart du temps, de toutes les activités relatives au nourrisson et le justifient principalement par un manque de temps (argument évoqué trois fois sur quatre) ; ils expliquent également (à 25 %, deux réponses étant possibles) que c'est la résultante d'une répartition préalable des tâches décidée avec la conjointe.

À l'opposé, près de 11 % des pères déclarent qu'aucune des huit tâches examinées n'est laissée à la charge exclusive de la mère, la règle de l'alternance étant alors le plus généralement adoptée, sauf pour les tâches extérieures à la maison — visites chez le pédiatre, démarches administratives et sorties promenades —, que certains pères disent pratiquer seuls ou avec leur compagne.

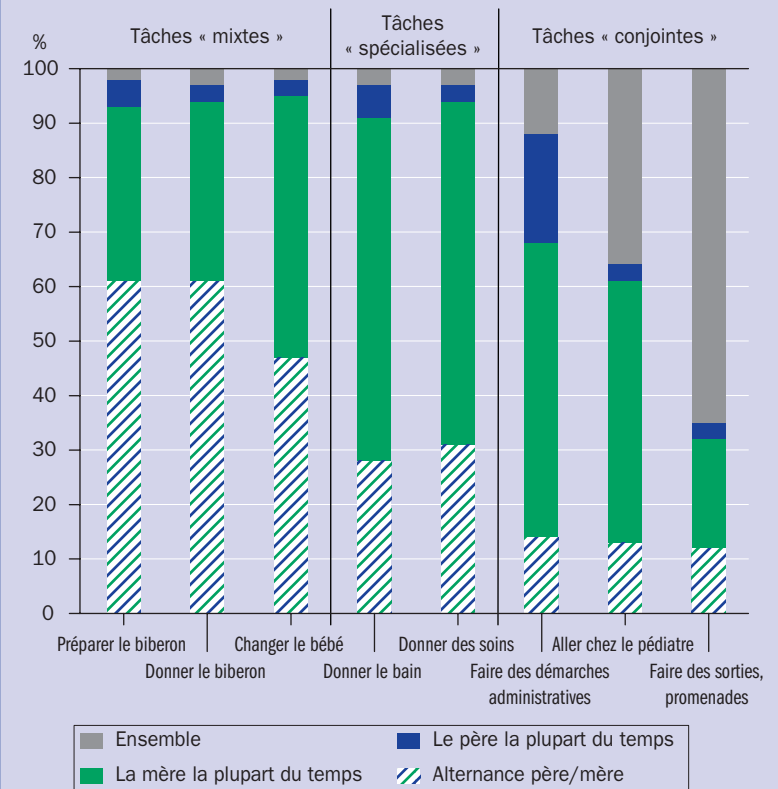
Les pères déclarent consacrer environ 1 heure par jour aux tâches domestiques, et les mères 2 h 30

Le temps moyen hebdomadaire que les pères déclarent consacrer aux tâches domestiques³ est d'environ 7 heures, soit 1 heure par jour en moyenne. Près d'un père sur trois déclare un temps nettement inférieur, de 25 minutes au plus par jour. À l'opposé, 15 % des pères estiment leur contribution à plus de 2 heures quotidiennes, en participant à presque toutes les tâches ménagères.

3. L'interrogation portait sur la participation à six tâches domestiques : le repassage, la vaisselle, le ménage, la lessive, la cuisine et les courses. Il était demandé également d'estimer le temps total consacré à ces tâches au moment de l'interrogation.

figure 1

Mode de prise en charge des tâches relatives au bébé quatre à six mois après la naissance aux dires des pères



Champ : Ensemble des pères interrogés.

Source : Enquête Congés autour de la naissance, Drees.

La quasi-totalité des pères déclarent faire les courses. Ils participent également en grande majorité à la vaisselle et au ménage (pour 80 % d'entre eux) et un peu moins à la cuisine (75 %). En revanche, les tâches relatives au linge — lessive et surtout repassage — ne mobilisent qu'une minorité d'entre eux seulement (40 % pour la lessive, 27 % pour le repassage). Ceux qui réalisent le plus de tâches domestiques sont aussi logiquement ceux qui y consacrent le plus de temps.

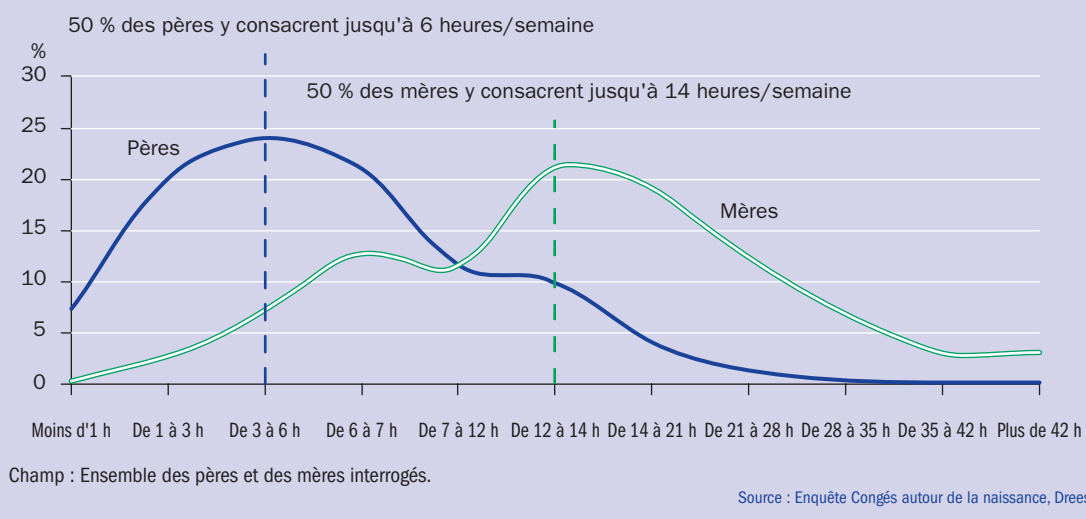
Résultat démontré par plusieurs études antérieures, les mères⁴ déclarent un temps domestique moyen hebdomadaire d'un peu plus de 18 heures, soit 2 heures 35 minutes par jour, et donc deux fois et demie plus que les pères (figure 2). Elles affirment participer dans leur quasi-totalité à toutes les tâches domestiques énumérées dans l'enquête.

4. Le profil des mères interrogées dans l'enquête ne correspond pas exactement à celui des conjointes des pères interrogés ; elles s'en différencient notamment par le fait qu'il n'existe pas parmi elles de femmes au foyer, ni en chômage de longue période ; en revanche, elles peuvent se trouver en congé parental d'éducation.



figure 2

Comparaison des répartitions des mères et des pères selon le temps domestique déclaré (nombre d'heures par semaine)



Le temps consacré par les pères à la prise en charge des autres enfants est proche de 2 h 40 par jour

57 % des pères enquêtés vivent dans des ménages comptant d'autres enfants que le dernier-né.

Au total, le temps moyen déclaré par les pères pour s'occuper des aînés s'établit à environ 2 h 40 par jour⁵. Ce temps se décompose de la manière suivante :

- En moyenne, 1h06 par jour pour habiller, faire la toilette et les repas des autres enfants ;
- Environ 1h09 de temps quotidien pris pour jouer avec eux ;
- Environ 9 minutes pour s'occuper des devoirs, sachant que les pères qui ont un ou plusieurs enfants de 7 ans ou plus y passent 29 minutes par jour ;

5. Les pères ont été interrogés au sujet de quatre types d'activités auprès de ces derniers : tâches de la vie quotidienne, jeux, devoirs et trajets. Le temps dédié à chacune d'elles a été recueilli au moment de l'interrogation.

- Près de 17 minutes consacrées aux trajets scolaires et/ou extrascolaires.

18 % des pères déclarent consacrer au total moins de 1 heure par jour à la prise en charge de leurs aînés : ils ont alors des enfants plus grands, seul le dernier ayant moins de 3 ans. Mais ce sont également des hommes qui participent généralement peu aux tâches ménagères et qui sont moins présents auprès du benjamin.

À l'opposé, les pères les plus actifs — les 17 % des pères qui consacrent à leurs autres enfants plus de 4 heures quotidiennes — sont plus nombreux parmi ceux qui s'investissent plus que la moyenne dans les tâches domestiques auprès de leur dernier-né. Il s'agit plutôt de pères ayant plusieurs enfants d'âge préscolaire.

Quand la famille compte trois enfants au moins, la présence d'un autre enfant de moins de 3 ans contribue nettement à augmenter le temps paternel passé à prendre en charge les autres enfants (tableau 1). En

tableau 1

Temps hebdomadaire pris par les pères et les mères pour s'occuper des autres enfants que le dernier-né

Éléments descriptifs de la fratrie	Les habiller, la toilette, les repas	
	Pères	Mères
Ménage avec un autre enfant de 3 ans au plus	1h08	2h12
Ménage avec 1 autre enfant âgé de plus de 3 ans	0h57	1h45
Ménage avec 2 autres enfants au moins, dont au moins un âgé de moins de 3 ans	1h51	2h15
Ménage avec 2 autres enfants au moins, aucun n'étant âgé de moins de 3 ans	0h51	2h02
Ensemble	1h06	1h59

Champ : Ensemble des pères et des mères interrogés. Exemple de lecture : dans les ménages avec un autre enfant de trois ans au plus, les pères

revanche, le temps dédié à l'aide aux devoirs comme aux trajets ne devient significatif que quand les enfants entrent à l'école.

En ce qui concerne les mères, les conclusions des études sur la répartition des temps parentaux sont encore une fois confirmées. Avec 4 heures environ par jour de prise en charge des autres enfants, soit une fois et demie de plus que les pères, les mères disent ainsi consacrer environ deux fois plus de temps pour les soins courants (habillage, toilette et repas) et les trajets ; les temps déclarés pour jouer avec les autres enfants ou pour les aider à faire leurs devoirs étant assez proches de ceux consentis par les hommes.

Il semble donc que les pères de très jeunes enfants prennent en charge les autres enfants de la famille pour des temps *a priori* non négligeables, même s'ils leur consacrent moins de temps que leurs compagnes.

L'implication du père varie essentiellement selon l'activité professionnelle de sa compagne et le nombre d'enfants

La contribution du père aux tâches domestiques et familiales semble, *a priori*, peu varier avec sa profession, son niveau d'études ou son âge. En revanche, l'activité professionnelle de sa compagne, la part des revenus professionnels du père dans les ressources du ménage et le nombre d'enfants de la famille jouent un rôle important sur son niveau de participation.

41 % des pères consacrent ainsi moins de 3 heures hebdomadaires aux tâches domestiques quand leur compagne est au foyer, contre 28 % quand elle occupe un emploi. 30 % des hommes dont la conjointe est au foyer ne s'occupent ni du biberon, ni du change, ni du bain et ne pratiquent aucun soin au bébé, contre 15 % de ceux dont la compagne est en emploi. Quand la mère est à la maison, le père apparaît ainsi fréquemment déchargé des tâches domestiques et de la prise en charge du bébé. C'est moins vrai quand il s'agit de s'occuper des enfants plus grands, lorsqu'il y en a.

On constate également que plus le poids des revenus professionnels du père est important dans les ressources du ménage, plus sa participation aux tâches domestiques

est faible : 30 % des pères qui apportent l'essentiel des ressources du ménage laissent ainsi biberon, change, bain et soins du bébé totalement à la charge de la mère (contre 18 % en moyenne), et 42 % d'entre eux déclarent moins de 3 heures par semaine de travail domestique (contre 31 % en moyenne). À l'opposé, 27 % des pères dont les revenus professionnels constituent au mieux la moitié du budget familial déclarent consacrer plus de 4 heures par semaine à leurs aînés (contre 20 % en moyenne) et 31 % d'entre eux dédient au moins 8 heures par semaine aux tâches domestiques (contre 24 % en moyenne).

Enfin, les pères d'enfant unique semblent laisser moins souvent à leur compagne la charge de s'occuper du bébé : ils sont nettement moins nombreux que les autres pères à déclarer ne pas s'occuper du bébé à la maison (12 % contre 23 %) ; près de 90 % d'entre eux participent par ailleurs à au moins trois tâches domestiques, contre 76 % des pères de trois enfants et plus. Ces derniers sont, il est vrai, déjà sollicités par leurs aînés. Les pères d'enfant unique sont également ceux qui ont le plus souvent (85 % d'entre eux) déclaré prendre le congé de paternité pour passer du temps avec le bébé, parmi les deux raisons expliquant la prise de ce congé [10].

Une typologie des pères selon leurs pratiques domestiques et parentales

Afin de mettre en évidence des profils types de comportement des pères à la maison après la naissance de l'enfant, une analyse en correspondances multiples a été réalisée⁶ à partir d'éléments décrivant la participation des pères aux tâches domestiques, ainsi que leur rôle auprès du nouveau né. À l'issue de cette

6. Six variables ont été utilisées dans l'analyse. Quatre variables concernant la personne du couple qui se charge le plus généralement du nouveau-né : pour donner le biberon, le bain, réaliser les démarches administratives, sortir et promener l'enfant. Deux variables concernant la participation aux tâches domestiques. Une classification a été effectuée en utilisant les six premiers axes de l'analyse des correspondances. Une partition en quatre classes a été retenue.

selon les tâches et l'âge de ces enfants

Temps quotidien pris pour les autres enfants pour (en heures)

Jouer avec eux		Aider aux devoirs		Trajets scolaires ou extrascolaires		Total	
Pères	Mères	Pères	Mères	Pères	Mères	Pères	Mères
1 h23	1 h58	0	0	0 h07	0 h14	2 h38	4 h26
0 h59	1 h02	0 h11	0 h14	0 h22	0 h30	2 h29	3 h32
1 h30	1 h26	0 h10	0 h13	0 h13	0 h33	3 h44	4 h23
0 h54	1 h07	0 h17	0 h43	0 h24	0 h33	2 h26	4 h28
1 h09	1 h20	0 h09	0 h17	0 h17	0 h27	2 h41	4 h03

consacrent en moyenne 1 h23 par semaine pour jouer avec eux, les mères y consacrent 1 h58.

Source : Enquête « Congés autour de la naissance », Drees.



Naitre en France

analyse, une classification fait apparaître quatre groupes (tableau 2).

Des pères assez présents, mais plutôt en « deuxième ligne » (44 % des pères)

Cette classe, qui regroupe le plus d'individus, apparaît

proche de la moyenne. On y trouve une majorité de pères qui déclarent se sentir plutôt à l'aise avec le bébé, mais qui en général n'assument pas seuls les tâches le concernant : ils lui donnent le biberon ou le bain en alternance ou conjointement avec les mères. Ils s'occupent des tâches administratives avec leur

tableau 2

Caractéristiques des différents groupes de pères définis par la typologie

Variables de l'analyse	« Pères peu investis »				Ensemble
	« Pouponneurs »				
	« Pères égalitaires »				
	« Pères assez présents »				
Tâches relatives au bébé					
Répartition en pourcentage	44	15	11	30	100
Proportion de pères :					
– qui donnent le biberon seul	0	1	24	0	3
– dont la conjointe donne seule le biberon	27	11	12	60	33
– qui donnent le bain en alternance avec leur conjointe	33	72	6	6	28
– qui donnent le bain seul	0	3	47	1	6
– dont la conjointe fait seule les démarches administratives	53	29	45	73	54
– qui font les démarches administratives « ensemble »	19	0	18	4	12
– qui font des sorties, promenades en alternance avec la conjointe	2	63	3	4	12
– qui font des sorties, promenades « ensemble »	91	26	74	41	65
Tâches domestiques					
– qui ne participent ni à la cuisine, ni à la lessive, ni au repassage	3	7	14	46	18
– qui participent à 5 ou 6 tâches domestiques (parmi courses, vaisselle, ménage, cuisine, lessive, repassage)	48	55	45	9	37
– qui consacrent moins de 3 heures/semaine aux tâches domestiques	15	13	20	70	32
– qui consacrent plus de 6 heures/semaine aux tâches domestiques	58	62	52	17	46
Variables descriptives					
Caractéristiques sociales du ménage					
Nombre d'enfants dans le ménage : 1 enfant	43	55	53	31	43
Nombre d'enfants dans le ménage : 3 enfants ou plus	20	14	18	31	22
Père âgé de 35 ans et plus	31	40	31	38	34
La mère est active occupée	73	82	76	63	72
La mère est au foyer	19	11	13	29	20
CSP du père : agriculteur, artisan ou commerçant	5	4	3	14	7
CSP du père : cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires	35	40	40	28	34
Les revenus professionnels du père représentent environ la moitié des ressources du ménage	31	32	35	21	29
Ressources du ménage : inférieures à 2 000 euros par mois	34	23	34	39	34
Ressources du ménage : supérieures à 3 000 euros par mois	26	38	27	22	27
Couples dont aucun des deux membres n'a fait d'études supérieures	49	44	48	60	47
Couples dont les deux membres ont fait des études supérieures	23	29	24	20	23
Opinion et ressenti					
Il faut favoriser l'arrêt d'activité de l'un des deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge	43	32	37	53	43
Les hommes doivent bénéficier d'aménagements du temps de travail au même titre que les femmes	58	63	63	47	56
Le rôle du père est « d'assurer » financièrement	23	19	16	33	24
Le père se consulte avec sa conjointe pour choisir quoi donner à manger au bébé	39	54	41	21	36
Le père se consulte avec sa conjointe pour laisser pleurer le bébé	66	75	73	56	65
L'homme se sent vraiment habile avec le petit aujourd'hui	58	57	59	47	55
A pris le congé de paternité	67	71	70	63	66

Champ : Ensemble des pères et des mères interrogés.

Source : Enquête Congés autour de la naissance, Drees.

conjointe et 91 % d'entre eux l'accompagnent pour les sorties ou promenades, en temps normal et plus encore pendant le congé de paternité. 58 % prennent une part importante aux tâches domestiques et disent y consacrer plus de 6 heures par semaine, et un tiers plus de 8 heures, particulièrement à la cuisine. Près de neuf sur dix déclarent mettre la main à la pâte pour préparer les repas ou faire la vaisselle. Ils s'occupent plus fréquemment des autres enfants, pour les actes courants de la vie (habillement, repas, etc.) ou pour les accompagner dans leurs trajets. Ils sont plutôt jeunes (69 % ont moins de 35 ans) et plus nombreux parmi les professions intermédiaires ou les employés, ils vivent dans des ménages ayant des revenus moyens. Ils émettent des opinions favorables à davantage d'égalité entre les sexes pour s'occuper des enfants : pour que père et mère fassent les mêmes actes, qu'il y ait plus d'aménagement du temps de travail des hommes, que le congé de paternité dure plus longtemps.

Des pères égalitaires (15 % des pères)

La majorité des pères de ce groupe déclarent s'occuper tout autant que leur compagne du biberon, du bain, des démarches administratives, des sorties... La plupart de ces pères se déclarent également très actifs sur le plan domestique, 57 % disent s'occuper de la lessive, 39 % du repassage. C'est leur premier enfant dans la majorité des cas (55 % contre 43 % en moyenne). Les deux membres du couple travaillent, les revenus du ménage sont plus élevés que la moyenne (supérieurs à 3000 euros mensuels pour 38 % d'entre eux), le père y contribuant pour environ la moitié. Ces pères sont un peu plus âgés que la moyenne et occupent préférentiellement (comme leur femme) un poste de cadre ou une profession intermédiaire (dans 27 % des cas ils appartiennent même tous les deux à ces deux catégories socioprofessionnelles). Ces pères sont tout comme leur compagne plus fréquemment sortis du système scolaire avec un niveau d'études supérieur (dans 3 cas sur 10, les deux simultanément). Pour la moitié d'entre eux, père et mère doivent occuper des places aussi importantes auprès de l'enfant. Ils sont plus nombreux à déclarer qu'ils étaient tout aussi pressés que leur conjointe d'avoir leur — dernier — enfant (54 % contre 46 %) et se concertent beaucoup avec elle au sujet du bébé.

Les papas pouponneurs (11 % des pères)

On trouve dans ce sous-groupe ceux qui, bien plus que les autres pères, exécutent en lieu et place de leur conjointe ou en sa compagnie toutes les tâches relatives au bébé à la maison : ils sont sept à huit fois plus nombreux à faire seuls ou « ensemble » la préparation du biberon, le change, le bain, les soins, etc. 64 % d'entre eux sont impliqués autant que leur compagne dans la prise en charge des activités extérieures (visites chez le pédiatre, démarches administratives et sorties). Lors du congé de paternité, ils sont encore plus actifs auprès du bébé,

s'occupant aux côtés de leur compagne des changes, du biberon, du bain, des soins. On y trouve toutefois moins que dans la catégorie précédente d'hommes qui participent beaucoup aux tâches domestiques (52 % en font 6 heures ou plus par semaine). Ce groupe compte proportionnellement moins de pères actifs occupés que la moyenne, généralement parce qu'ils sont au chômage. Leur activité professionnelle les classe plus chez les professions intermédiaires et les employés. Leurs conjointes sont plus rarement inactives et les revenus professionnels du père constituent rarement le principal apport des ressources du ménage, proches de la moyenne.

Il s'agit une fois sur deux (53 %) de leur première paternité. C'est la catégorie pour laquelle le recours au congé de paternité est aussi le plus fréquent. Ils se concertent beaucoup avec leur conjointe au sujet du bébé et décident plus souvent à deux quand il s'agit des enfants (81 % contre 73 %). 26 % d'entre eux estiment que leur rôle est de passer du temps avec leur enfant (contre 21 % en général).

Des pères peu investis dans les tâches de la maison

(30 %)

Les pères de ce groupe participent peu aux tâches de la maison quatre à six mois après la naissance, sauf en matière de sorties et promenades. Qu'il s'agisse des enfants ou des tâches domestiques, la mère a donc très majoritairement le rôle principal. Ces pères se sentent plus maladroits que les autres avec le nouveau-né et s'occupent rarement du change du bébé, de son bain, des soins, du biberon, etc. Ces pères déclarent aussi des temps hebdomadaires faibles pour la prise en charge de leur(s) aîné(s). Les deux tiers d'entre eux ne participent qu'à trois tâches domestiques au maximum — en général courses, vaisselle et ménage — et évaluent le temps qu'ils y consacrent à moins de 3 heures par semaine. Près d'une fois sur deux, il s'agit de couples associant des pères et des mères employés ou ouvriers. C'est également dans ce groupe que se retrouvent majoritairement les pères agriculteurs, artisans ou commerçants (à 60 %). Quand la mère est au foyer, le conjoint appartient une fois sur deux à ce groupe. Les revenus professionnels du père constituent donc la majorité des ressources du ménage (79 % contre 71 %), elles-mêmes plutôt situées dans le bas de la distribution (moins de 2000 euros par mois dans près de 40 % des cas). Le niveau d'études des parents est plus faible qu'en moyenne.

Près d'un ménage sur trois dans ce groupe compte au moins trois enfants, les parents étant un peu plus âgés. Ces pères sont plus nombreux que la moyenne à se prononcer pour une spécialisation des tâches, la mère devant à leur sens bénéficier d'aménagements en termes de temps de travail, de facilités pour s'arrêter de travailler. S'occuper de l'enfant est un rôle maternel souvent souligné, alors qu'à leurs yeux « assurer financièrement » ressort plus souvent des fonctions paternelles. 